

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-MARTHE CUILLIERRIER

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Marthe Cuillierrier tenue le lundi 23 janvier sur la plateforme Microsoft TEAMS (en vision conférence).

Présence des membres à la rencontre		
Sébastien	Legros	Présent(e)
Annick	Filion	Présent(e)
Caroline	Taillefer	Présent(e)
Jessy	Brunet	Présent(e)
Carole	Simard	Présent(e)
Cynthia	Léveillé	Présent(e)
Martin	Brunet	Présent(e)
Stéphanie	Leblanc	Présent(e)
Audrey-Anne	Gougeon	Présent(e)
Marie-Pier	Lahaye	Présent(e)
Vincent	Gauthier	Présent(e)
Personnes dans l'assistance		

ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Questions du public	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2022	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 14 novembre 2022	Informe
6. Correspondance	Informe
7. Travaux du conseil a) Temps alloué pour les matières obligatoires et à option (86, 89) b) Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (89.2, 110.4) c) Suivi du projet éducatif (74, 109)	Approuve Consulte Analyse
8. Affaires nouvelles et courantes a) Travaux à l'école Cuillierrier (phase 3) b) Critères d'admission et d'inscription 2023-2024 c) Projet la chaise des générations	Informe Informe Informe
9. Rapports et redditions de comptes a) Rapport du président b) Reddition de comptes du directeur (96.13.4 – 96.24)* c) Paroles aux membres	Informe
10. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire	Informe
11. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Les présences et le quorum sont confirmés.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

CÉ-23-0123-01 Il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par Mme Marie-Pier Lahaye d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de la rencontre du 14 novembre 2022 est adopté.

CÉ-23-0123-02 Il est proposé par Mme Audrey-Anne Gougeon et appuyé par M. Martin Brunet d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Excréments de chiens sur la cour d'école à Sainte-Marthe.

La direction a commandé une affiche pour indiquer aux gens de ramasser les excréments de leurs chiens lorsqu'ils viennent les promener sur la cour d'école.

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7. TRAVAUX DU CONSEIL

a) TEMPS ALLOUÉ POUR LES MATIÈRES OBLIGATOIRES ET À OPTION.

La direction présente la liste des matières obligatoires et à option ainsi que le temps alloué pour celles-ci. L'équipe école souhaite unanimement maintenir la même grille-matière que cette année (2022-2023).

CÉ-23-0123-03 Il est proposé par Mme Caroline Taillefer et appuyé par Mme Stéphanie Leblanc d'approuver le temps alloué pour les matières obligatoires et à option pour l'année scolaire 2023-2024.

b) CONSULTATION DES ÉLÈVES SUR UN SUJET RELATIF AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT.

La direction explique que les élèves doivent être consultés au moins une fois par année sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement tel qu'indiqué dans la Loi sur l'instruction publique. Il propose que le sujet de consultation pour cette année soit le projet éducatif puisque nous sommes à refaire celui-ci. Les membres du conseil sont d'accord avec cette proposition.

c) SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

M. Gauthier présente et explique l'échéancier pour le projet éducatif. M. Jessy Brunet et M. Sébastien Legros désirent s'impliquer sur le comité de pilotage du projet éducatif à titre de parents.

8. AFFAIRES NOUVELLES ET COURANTES

a) TRAVAUX À L'ÉCOLE CUILLIERRIER (PHASE 3)

Les prochains travaux à l'école Cuillierrier (phase 3) seront échelonnés sur deux années. La phase 3, qui débutera à l'été 2023, consiste en l'agrandissement du local de service de garde/musique ainsi que l'aménagement de l'ancien gymnase. Les travaux de rénovation du 1^{er} étage (locaux de classe) auront lieu à l'été 2024.

b) CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION 2023-2024

M. Gauthier a fait parvenir le document précédemment aux membres.
Les bassins des écoles secondaires ont été revus.
Les critères d'admission pour les maternelles 4 ans ont aussi été revus.

c) PROJET LA CHAISE DES GÉNÉRATIONS

Mme Christine Dandurand et Mme Gaétane Gagnier ont présenté en conseil d'école le projet de la chaise des générations. Ce projet implique la réalisation d'une chaise à partir de matériaux recyclés avec une thématique environnementale. La chaise, une fois complétée, sera transmise aux conseils municipaux (Saint-Clet, Sainte-Marthe et Très Saint-Rédempteur) avec une visée symbolique au niveau de la prise des décisions en fonction des générations futures (conscience environnementale et développement durable).
Le projet sera mis en branle sous peu et fait en collaboration avec les élèves de l'école Sainte-Marthe.

9. RAPPORTS ET REDDITIONS DE COMPTES

a) RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Sébastien Legros demande s'il y a eu un suivi concernant le compostage dans l'école. La direction explique les limites concernant le compostage et mentionne que certaines classes le font de leur propre gré.

b) REDDITION DE COMPTES DU DIRECTEUR (96.13.4 – 96.24) (LIP Art. 96.13.4 et 96.24)

Les états financiers de l'année dernière (2021-2022) seront présentés lors de la rencontre du conseil d'établissement du mois de mars.

a) PAROLE AUX MEMBRES

Personnel enseignant :

Cuillierrier

Jeudi le 26 janvier : dîner pizza et becs sucrés.

Vendredi 27 janvier : reprise de la journée du 23 décembre (journée pyjama et déjeuner).

Carnaval d'hiver le 3 février à la Base de plein air Saint-Lazare.

14 février : activité J'aime lire avec les grands-parents et activités de jeux avec la Ribouldingue

Sainte-Marthe

Vendredi 27 janvier : reprise de la journée du 23 décembre (journée pyjama).

Activité J'aime Lire la semaine passée avec toutou et doudou.

Midis sportifs : Projet Val-des-Prés (premier cycle ce mois-ci) + mini tennis pour 3-4-5-6^e année.

Butte de neige : Un parent était venu faire une glissade avec sa machinerie l'année dernière. Les enseignants souhaiteraient que ça soit fait de nouveau cette année pour les deux écoles.

Plusieurs nouveautés de livres à la bibliothèque de l'école. Environ 60 livres.

Personnel de soutien :

Mme Carole Simard explique que la période d'inscription pour les nouveaux élèves de maternelle sera du 30 janvier au 17 février 2023. Les informations ont été diffusées aux parents.

La réinscription des élèves se fera au début du mois de février.

Service de garde :

La période de réinscription se fera sous peu et sera faite en ligne, comme l'année dernière.
Journée pédagogique du 10 février : activité Hoverboard à l'école Cuillierrier.

Parents :

Aucune information

O.P.P. :

Aucune information

10. RAPPORT AUX MEMBRES PARENTS, DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le comité de parents a été consulté pour le plan d'engagement vers la réussite. Un comité sous-comité a été mis sur pied.

Présentation du représentant de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Il y aura des changements au niveau du protecteur de l'élève. Il y aura désormais un seul protecteur de l'élève national et non pas un pour chaque centre de services scolaire. Ceci permettra d'harmoniser les pratiques dans le traitement des plaintes.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CÉ-23-0123-04 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par Mme Carole Simard de lever l'assemblée à 20h10; adopté à l'unanimité.



Sébastien Legros, président



Vincent Gauthier, directeur

VG/cs